

Pascal CUCHE

Irak : et si la France s'était trompée ?

En s'opposant aux Etats-Unis dans l'affaire irakienne, la France a fait le pari des Nations unies. Et elle l'a perdu. Elle sort affaiblie de la crise, tandis que la victoire militaire des Etats-Unis semble donner une crédibilité accrue aux partisans de la force comme principal instrument des relations internationales. Dans un monde perçu outre-Atlantique, depuis le 11 septembre 2001, comme le foyer d'un danger permanent susceptible d'atteindre leur territoire, les Etats-Unis ne font plus confiance aux mécanismes de sécurité collective pour assurer leur sécurité. Ils ont fait le choix de la puissance militaire, revenant à une conception plus traditionnelle de la force qu'au cours de la décennie écoulée. La France, en perdant son pari, a entraîné l'Union européenne dans son affaiblissement. Celle-ci sort de la crise plus divisée que jamais, à la fois au sein des Quinze, et vis-à-vis des nouveaux membres, ce qui risque de compliquer non seulement la réussite de l'élargissement, mais aussi la construction effective d'une Europe politique, si cruellement absente.

Politique étrangère

La stupeur fut grande lorsqu'il apparut, à la lecture d'un sondage Ipsos-*Le Monde*-TF1¹, qu'un Français interrogé sur trois souhaitait la victoire de l'Irak dans la guerre contre les Etats-Unis, contraignant le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin à expliquer qu'il ne fallait pas « se tromper d'ennemi ». Le même sondage faisait apparaître que seulement 34 % des Français interrogés se sentaient « plutôt du côté des Etats-Unis et des Anglais ».

Si nul ne doutait que l'opinion publique française était majoritairement défavorable à la guerre, rares étaient ceux qui allaient jusqu'à penser qu'une partie non négligeable de l'opinion pouvait souhaiter la victoire du tyran contre les forces de la coalition, bouleversant en cela

Pascal Cuhe est avocat dans un cabinet international et prépare une thèse de doctorat en droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas.

1. Sondage Ipsos-*Le Monde*-TF1, *Le Monde*, 1^{er} avril 2003.

nos référentiels et l'échelle de nos valeurs fondamentales, à savoir, pour l'essentiel, la protection des valeurs de la démocratie libérale.

Longtemps considérés comme porteurs des idéaux de la liberté et de la démocratie dans le monde, les Etats-Unis sont désormais perçus, par une partie croissante des opinions publiques, comme un anti-modèle, ce qui laisse présager une « dérive des continents² ». L'immense capital de sympathie que les Etats-Unis avaient accumulé au lendemain du 11 septembre s'est tout à coup évanoui, faisant place à une violente contestation, mettant en particulier en cause le président George W. Bush.

L'« axe du Mal » (Irak, Iran et Corée du Nord), dénoncé par Washington, ne serait ainsi qu'une invention des Etats-Unis, coalition de pays miséreux et faibles, victimes sacrificielles de l'hégémonie dangereuse d'un empire déclinant. L'agression du peuple irakien, contraire au droit international, aurait été menée par un pays en voie de régression démocratique à la recherche d'une légitimation de sa puissance par une guerre constante contre les faibles de la planète³. Un tel amalgame ne pouvait qu'aboutir, à terme, à une confusion des valeurs ; et la politique jusqu'au-boutiste de la France à l'encontre des Etats-Unis que légitimer la montée en puissance de l'antiaméricanisme.

Les divergences croissantes entre les Etats-Unis de l'après-11 septembre et la « vieille Europe » sur leurs visions du monde révèlent un mal plus profond, qui laisse présager un divorce entre les deux rives de l'Atlantique. La séparation de corps entre l'Europe et les Etats-Unis, à l'occasion de la crise irakienne, révèle en réalité une divergence de fond sur leurs visions respectives du monde, qui doit nous amener à réfléchir sur le devenir même des relations transatlantiques.

Une posture faussement gaullienne

La politique étrangère menée par le président Jacques Chirac et son ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, à l'occasion

2. L. Cohen-Tanugi, *Les Sentinelles de la liberté. L'Europe et les Etats-Unis au seuil du XXI^e siècle*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 49.

3. Cette thèse est notamment défendue par E. Todd dans *Après l'Empire. Essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard, 2002.

de la crise irakienne, a été saluée comme le retour de la France sur l'échiquier international, permettant au président de donner à sa diplomatie des allures gaulliennes. Avec le recul, il semble que cette comparaison ne résiste pas à l'analyse.

Si la politique étrangère du général de Gaulle était fondée sur l'affirmation de l'indépendance nationale de la France et manifestait une volonté d'émancipation de la tutelle américaine, l'opposition aux Etats-Unis n'a été que très rarement frontale. La France du général de Gaulle ne cherchait pas réellement à contrecarrer les plans des Etats-Unis lorsque ceux-ci poursuivaient une action visant à sauvegarder un intérêt vital. A tout le moins, lorsque l'opposition menaçait de dégénérer en une remise en cause de l'ancrage atlantique de la France, le général de Gaulle prenait soin de préserver l'essentiel, à savoir le maintien d'une relation transatlantique forte au-delà des divisions apparentes. Tel fut notamment le cas au moment de la crise de l'OTAN de 1966. Quand les intérêts vitaux des Etats-Unis étaient en jeu, comme en 1962 lors de la crise de Cuba, la France était toujours aux côtés de son allié américain.

Cette retenue trouve logiquement son explication dans la guerre froide et la logique des blocs. La France voyait alors dans l'Alliance atlantique le moyen d'assurer la protection de ses intérêts vitaux. Au-delà de la politique de dissuasion nucléaire développée à partir de 1960, elle était consciente que seuls les Etats-Unis pouvaient garantir de manière ultime l'intégrité de l'Europe occidentale. Au-delà des crises conjoncturelles affectant l'Alliance atlantique, les Occidentaux avaient une réelle communauté d'intérêts : ils construisaient ainsi leur unité contre la menace soviétique. En outre, le général de Gaulle savait qu'en tant que puissance moyenne, la France n'avait pas les moyens de contester frontalement le leadership des Etats-Unis. Bon nombre des marques d'indépendance nationale de la politique gaullienne relevaient, dans une large mesure, d'une politique du verbe, subordonnée, au final, au principe de réalité.

Lors de la crise irakienne, la France s'est à l'évidence écartée du principe de réalité. La diplomatie de la canonnière de Jacques Chirac et Dominique de Villepin à l'encontre des Etats-Unis nécessitait en effet une puissance réelle dont elle ne dispose pas. La décision unilatérale des Etats-Unis de dessaisir les Nations unies de la question irakienne,

pour éviter le risque d'être désavoués lors du vote d'une nouvelle résolution, a indéniablement montré les limites de l'instrument de dissuasion que constitue le droit de veto au sein du Conseil de sécurité.

On évoque souvent la vertu dissuasive du droit de veto « onusien », allant jusqu'à parler d'une « arme nucléaire diplomatique ». C'est oublier que la dissuasion ne réside pas seulement dans une menace exprimée à l'attention d'un tiers, mais bien dans la crédibilité de cette menace. La menace du recours au veto n'est crédible, et de nature à revêtir un caractère dissuasif, que lorsque le titulaire du droit de veto a les moyens de faire prévaloir son point de vue. Soit l'Etat se plie aux règles du multilatéralisme et, face à la menace du veto, renonce à l'action ; soit il privilégie ses intérêts, renonce au multilatéralisme et agit. L'action en dehors du cadre multilatéral n'est alors possible que dans le contexte d'une totale asymétrie de puissance. Vêtue des oripeaux de la puissance (le veto) et dépourvue des moyens réels de cette puissance, la France s'exposait à un échec diplomatique aux conséquences difficilement mesurables. Faute de pouvoir s'opposer à la guerre, l'essentiel aurait dû être préservé : l'équilibre de l'Alliance et, surtout, la préservation du multilatéralisme. La stratégie française n'offrait en réalité aucun point de repli ; la seule issue était la victoire, c'est-à-dire la décision des Etats-Unis de se soumettre à la volonté des Nations unies. Tout refus de leur part de s'y conformer pour conduire une coalition victorieuse en Irak ne pouvait qu'aboutir à un rejet du jeu multilatéral. La France a perdu la partie diplomatique. Le jeu s'est déplacé ailleurs, sur le terrain de la guerre.

L'échec de la France dans sa tentative de faire obstacle aux Etats-Unis emporte trois séries de conséquences susceptibles d'avoir, au-delà de la crise irakienne, des répercussions à long terme. Ces conséquences peuvent être résumées en un mot : affaiblissement. Affaiblissement du lien transatlantique et du multilatéralisme ; et démonstration flagrante, s'il en était besoin, des fractures politiques de l'Union européenne, séparant le camp des atlantistes invétérés et celui des partisans d'une Europe de la défense indépendante. La mise à nu de ces divisions héritées de la guerre froide a contribué à l'explosion du cadre multilatéral. Une Europe unie aurait probablement donné plus de force à la position française, mais la définition et la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune restent à faire. On peut d'ailleurs

s'interroger sur la pertinence d'un élargissement, sans doute prématuré, de l'Union européenne, au vu des positions atlantistes de pays comme la Pologne, la République tchèque ou la Hongrie.

Vers un découplage stratégique entre l'Europe et les Etats-Unis ?

La crise irakienne est la manifestation aiguë d'une divergence profonde entre les deux rives de l'Atlantique sur la façon d'appréhender le gouvernement du monde. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, les Occidentaux ne construisent désormais plus leur identité contre l'« Empire du Mal ». Privés d'ennemis, les Etats-Unis tenteraient donc d'en définir de nouveaux, en refaisant au passage l'unité du camp atlantique. Samuel Huntington serait le prophète de cette stratégie, selon laquelle l'Islam s'opposerait à l'Occident dans un inéluctable choc des civilisations, les attentats du 11 septembre constituant un prélude du choc à venir. Au terrorisme islamiste s'ajouterait la lutte contre les « Etats voyous » qui soutiennent le terrorisme ou menacent l'équilibre planétaire par des politiques de prolifération, comme la Corée du Nord. Le nouvel ennemi est trouvé. L'« axe du Mal » succède à l'« Empire du Mal ». La lutte contre l'islamisme, le terrorisme et les « Etats voyous » servirait d'appui à la reconsolidation d'une identité occidentale sous domination américaine.

Dans *Après l'Empire*, Emmanuel Todd explique comment les Etats-Unis s'obstinent à fabriquer des ennemis pour maintenir « l'illusion d'une planète instable, dangereuse, qui aurait besoin d'eux pour sa protection ». Selon lui, le terrorisme universel serait un mythe. Al-Qaida demeurerait un phénomène anecdotique leur permettant d'élever le terrorisme « au statut de force universelle » et d'institutionnaliser « un état de guerre permanent à l'échelle de la planète⁴ ». Pourtant, force est de constater que le terrorisme n'est pas une invention des Etats-Unis. L'« axe du Mal » revêt bien une réalité géopolitique, tout comme l'« Empire du Mal » de Ronald Reagan fut une réalité historique. Qui oserait aujourd'hui contester la pertinence de l'analyse menée par l'Administration Reagan en son temps ?

4. E. Todd, *op. cit.* [3], p. 11.

Les conditions du déphasage stratégique entre l'Europe et les Etats-Unis sont ainsi réunies. La disparition de l'ennemi soviétique a inévitablement rendu la puissance américaine moins utile aux yeux des Européens, qui, dans le même temps, tentent de définir leur propre identité de défense et de sécurité commune, la lutte contre le terrorisme au lendemain du 11 septembre ne constituant pas un objectif permettant d'unir les alliés autour d'une stratégie commune.

En recourant à la force au nom de la lutte contre le terrorisme sans l'accord de leurs alliés européens, à l'exception de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, les Etats-Unis ont ainsi rappelé aux observateurs le rôle que joue la puissance, ou plus exactement la force, comme vecteur de la politique étrangère d'un pays, soulignant par là la dérive stratégique entre les deux continents, la France, et plus généralement l'Europe, privilégiant la diplomatie comme instrument de régulation des relations internationales.

La thèse de Robert Kagan selon laquelle l'Europe se serait détournée de la puissance en entrant dans une nouvelle ère, un paradis post-historique où tout ne serait qu'apaisement et prospérité, est connue⁵. L'entrée de l'Europe dans une ère de paix perpétuelle conforme à l'idéal kantien n'aurait été possible que parce que les Etats-Unis seraient restés « embourbés » dans l'Histoire, déployant leur puissance dans un monde anarchique.

Vu d'Europe, l'usage de la force est de plus en plus déconsidéré par les opinions publiques au profit du droit, de la négociation et de la coopération entre nations. Les valeurs de coopération, de respect du droit international, bref, du multilatéralisme, sont certes louables et constituent autant de paradigmes fondamentaux de la politique internationale. Pour autant, elles ne doivent pas servir d'alibi à l'inertie des démocraties à l'égard des régimes les plus tyranniques de la planète. Le respect de la légalité internationale ne doit pas aboutir à la reconnaissance d'« un droit des tyrans à disposer d'eux-mêmes⁶ ». Pour Robert Kagan, « l'Europe voit le monde avec les yeux du faible ». Les dictateurs s'en vont pourtant rarement seuls. Comment ne pas rappeler que Milosevic, Saddam Hussein ou le régime des

5. R. Kagan, « Power and Weakness », *Policy Review*, n° 113, juin-juillet 2002.

6. Y. Michaux, « Le cauchemar de la démagogie », *Libération*, 2 avril 2003.

Talibans ne sont tombés qu'à la suite d'un recours à la force, sous l'impulsion des Etats-Unis ?

Si l'Administration Clinton faisait une large place au « *soft power* » comme instrument de politique étrangère, l'Administration républicaine a remis le « *hard power* » au goût du jour⁷. Loin du wilsonisme originel, elle a fait le choix d'une politique fondée sur l'utilisation de la puissance militaire et le recours à la force en vue d'assurer la pacification du monde. On peut probablement reprocher à Robert Kagan une mauvaise analyse des références philosophiques qu'il invoque à l'appui de son argumentation, Hobbes et Kant en particulier, ou encore de recourir à une conception passéiste et très restrictive de la notion de puissance⁸. Il n'en demeure pas moins que son analyse met l'accent sur un point pertinent : les deux rives de l'Atlantique ont aujourd'hui des visions très différentes du gouvernement du monde.

Certes, ces divergences ne datent pas d'hier, mais le 11 septembre les a accentuées, mettant en lumière l'incapacité de l'Europe à adapter sa stratégie. Le fossé entre celle-ci et les Etats-Unis se creuse tous les jours un peu plus, faisant apparaître au grand jour leurs divergences en termes de valeurs. Les Etats-Unis sont une puissance toujours en mouvement, mus par un principe d'action perpétuelle. Leur histoire montre un goût certain pour l'aventure alors que, dans le même temps, l'Europe apparaît figée dans ses convictions, dénuée de toute capacité de proposition et d'action. La crise irakienne a ainsi contribué à ressusciter aux Etats-Unis le spectre du syndrome munichois de 1938, syndrome de l'incapacité des démocraties libérales à s'opposer aux régimes tyranniques. L'impuissance de l'Europe à régler les crises européennes sans l'aide des Etats-Unis, comme l'a récemment illustré la crise du Kosovo, ne peut que renforcer leurs craintes à l'égard des « hésitations » européennes. La formule de James Helms, « l'Union européenne n'écraserait même pas un caramel mou », est à cet égard éclairante⁹.

7. J. Nye, dans *The Paradox of American Power* (Oxford, Oxford University Press, 2002), oppose deux visions de la puissance américaine : le « *soft power* » (« puissance douce ») permet aux Etats-Unis d'imposer leurs vues en évitant le recours à la force armée ; il s'agit pour l'essentiel du pouvoir d'attraction culturelle qui amène les autres pays à adhérer aux valeurs américaines ou à aspirer au niveau de prospérité américain. L'autre vecteur de puissance est plus traditionnel, il s'agit du « *hard power* » (« puissance dure »), dont les meilleurs exemples sont la puissance économique ou la puissance militaire.

8. Chez R. Kagan, la notion de pouvoir est essentiellement militaire. Voir notamment P. Hassner, « Puissance et légitimité », *Commentaire*, n° 100, hiver 2002-2003, p. 785.

9. Cité par V. D. Hanson, « Adieu à l'Europe », *Le Débat*, n° 123, janvier-février 2003.

Mais l'Europe ne pourra pas demeurer longtemps un nain politique et militaire, sauf à perdre sa crédibilité. Le « *soft power* » sans « *hard power* » ne suffit pas à asseoir la puissance d'un pays. On peut toujours gloser sur la nature réelle de la puissance, économique, militaire, culturelle. La réalité est là : le monde incertain issu du 11 septembre rappelle que la force militaire reste le premier déterminant de la puissance, n'en déplaise aux partisans d'une Europe aspirant au statut de superpuissance dépourvue d'un but militaire crédible. Un pays peut rayonner par sa culture sur le monde entier et demeurer un nain politique. Et même à considérer que l'Europe puisse un jour disposer d'une puissance militaire comparable à celle des Etats-Unis, il est peu probable qu'un consensus se dégage quant à son utilisation.

Dans un récent sondage, 91 % des Français interrogés souhaitent que l'Europe devienne une « superpuissance¹⁰ ». Mais les opinions européennes sont-elles prêtes à ce que les budgets nationaux accordent une place plus importante aux dépenses d'armement, et à accepter le recours à la force comme mode de régulation des relations internationales lorsque cela est nécessaire ? N'y a-t-il pas une contradiction à vouloir que l'Europe devienne une superpuissance sans lui en donner les moyens ? Autant de questions auxquelles les Européens doivent aujourd'hui apporter des réponses.

Unilatéralisme et défiance à l'égard du jeu multilatéral

L'opposition de la France aux desseins des Etats-Unis a conforté ceux-ci dans leur certitude qu'ils ne doivent compter que sur leur puissance pour assurer leur sécurité.

Deux réalités se cachent derrière l'unilatéralisme. Il est d'abord une manifestation de la superpuissance, de la capacité à agir seul sans le soutien de quiconque¹¹. Puissance et unilatéralisme ne font qu'un, en ce sens que la puissance est la condition de l'unilatéralisme. L'uni-

10. « European Public Opinion and Foreign Policy », étude réalisée par le Chicago Council on Foreign Relations (CCFR) et le German Marshall Fund of the United States (GMF). Il est intéressant de noter que 17 % des Européens considèrent qu'il ne doit pas y avoir de « superpuissance », chiffre qui monte à 25 % en Allemagne et aux Pays-Bas.

11. Voir L. Cohen-Tanugi, *op. cit.* [2], p. 43 : « L'unilatéralisme consiste à ne définir sa conduite qu'en fonction de sa vision et de ses intérêts, ce qui suppose naturellement la capacité de subvenir à ses propres besoins. »

latéralisme est ensuite, et peut-être surtout, la manifestation flagrante de la faiblesse de ceux qui le contestent, à savoir les pays de la « vieille Europe ». La « surpuissance » des Etats-Unis, à supposer que cette notion ait un sens, est d'abord mise en évidence par l'excès de faiblesse, ou la « sous-puissance », de l'Europe. Les Etats-Unis savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour assurer leur sécurité et, au-delà, celle du monde libre.

Le rejet du multilatéralisme n'est d'ailleurs pas total. Les Etats-Unis y restent attachés dès lors qu'il peut servir leurs intérêts. La formule du « multilatéralisme à la carte » de Richard Hass résume bien cette position. Le multilatéralisme est une invention américaine, ou plus précisément, le produit de la conception idéaliste wilsonienne des relations internationales. La Société des Nations et l'Organisation des Nations unies ont été conçues comme autant d'instruments permettant, par des mécanismes de sécurité collective, d'assurer la stabilité du monde et d'éviter ainsi de nouvelles guerres civiles européennes nécessitant l'intervention des Etats-Unis pour rétablir la paix. Or, le multilatéralisme est aujourd'hui perçu par ces derniers comme un obstacle à la conduite d'une politique visant à assurer leur sécurité. L'unilatéralisme constitue pour les Etats-Unis la seule voie possible pour restaurer la stabilité du monde et, partant, leur sécurité.

La politique étrangère de George W. Bush, entre réalisme et idéalisme

L'action unilatérale des Etats-Unis s'explique ainsi par la prise de conscience de l'impossibilité d'assurer la sécurité dans un cadre multilatéral, la préservation du sanctuaire américain et la lutte contre le terrorisme nécessitant, selon l'Administration Bush, le recours à la force. Or, une telle position n'est aujourd'hui pas acceptable pour la plupart des alliés européens des Etats-Unis.

C'est le 11 septembre qui, dans ce domaine, a indéniablement changé la donne. Une forme d'« impérialisme libéral¹² » est apparue, fondée sur le recours à la force comme instrument de reconstruction d'un ordre international. Pour Pierre Hassner, l'explication de cette rupture avec le multilatéralisme doit être directement recherchée dans les attentats du

12. D. Vernet, « Le dilemme européen », *Commentaire*, n° 100, hiver 2002-2003.

11 septembre¹³. Les Etats-Unis ont pris conscience de leur vulnérabilité et du fait qu'eux seuls peuvent agir pour la sauvegarde de leurs intérêts.

C'est pourquoi les guerres qu'ils ont menées depuis ne sont en rien comparables à celle du Vietnam ou à la Seconde Guerre mondiale. Les Etats-Unis ont aujourd'hui conscience de combattre pour la sauvegarde de leurs intérêts vitaux, voire même à moyen terme pour leur survie. Dans cette perspective, la politique de *containment* menée par Georges W. Bush est une politique réaliste, en ce qu'elle vise à assurer avant tout la sécurité des Etats-Unis dans le monde instable de l'après-11 septembre, en luttant contre le terrorisme et les « Etats voyous ». Les objectifs de cette politique ne sont pas éloignés d'une position isolationniste dans la mesure où elle est résolument tournée vers l'intérieur. Loin de tout idéalisme, les Etats-Unis ont adapté leur politique étrangère au nouveau contexte géopolitique issu du 11 septembre. Il n'est d'ailleurs pas certain que Bill Clinton aurait suivi une politique radicalement différente dans un contexte identique.

La lecture de la politique étrangère des Etats-Unis est toutefois plus compliquée qu'il n'y paraît. Car elle est construite, comme l'a montré Pierre Hassner, à partir d'un mélange idéologique mêlant isolationnisme, unilatéralisme, idéalisme et internationalisme messianique¹⁴. Au-delà de son caractère réaliste, il est en effet indéniable que la politique de George W. Bush est également fortement imprégnée d'idéalisme. Derrière la lutte contre le terrorisme apparaît un autre objectif : la volonté de développer la démocratie au Moyen-Orient, et pour commencer en Irak. Cette politique s'inscrit dans la continuité de celle prônée par les partisans d'une vision idéaliste des relations internationales. On retrouve en effet dans le discours de Georges W. Bush des intonations wilsoniennes. L'« axe du Mal », identifié par George W. Bush dans son discours sur l'état de l'Union le 29 janvier 2002, rappelle, dans une certaine mesure, le « nouvel ordre des choses » du président Woodrow Wilson. L'existence d'un « axe du Mal » appelle un combat pour le Bien. En 1919, Wilson déclarait que la seule question importante pour le devenir de l'humanité était de savoir si telle

13. P. Hassner, « Puissance et légitimité », *op. cit.* [8], p. 787.

14. P. Hassner, « Etats-Unis : l'empire de la force ou la force de l'empire ? », *Cahiers de Chaillot*, n° 54, Paris, Institut de sécurité de l'Union européenne, 2002.

ou telle chose était bien ou juste dans l'intérêt de l'humanité, avec la conscience du rôle messianique des Etats-Unis¹⁵. Ce à quoi Georges W. Bush rétorque qu'« il ne peut y avoir de neutralité entre la justice et la cruauté, entre l'innocent et le coupable. Nous sommes dans un conflit entre le Bien et le Mal, et l'Amérique appellera le Mal par son nom. Lorsque nous luttons contre le Mal et les régimes sans foi ni loi, nous ne créons pas un problème nouveau : nous révélons un problème existant. Et nous conduirons les nations pour le régler¹⁶ ». Cette rhétorique n'est pas non plus sans rappeler les discours de Winston Churchill lors de la Seconde Guerre mondiale, décrivant le combat du monde libre contre les forces du Mal. Pour Woodrow Wilson, la nature des régimes conditionne la nature des relations internationales. Une démocratie libérale ne fait pas la guerre aux autres démocraties libérales. Il en découle que certains régimes sont alors moralement supérieurs aux autres. En d'autres termes, la puissance des Etats-Unis est mise au service de l'humanité et du développement de la démocratie libérale sur le modèle américain. Dans la conception wilsonienne des relations internationales, la diffusion de la démocratie dans le monde est un facteur de paix et permet d'assurer la sécurité des Etats-Unis. En cela, l'idéalisme sert les objectifs d'une politique réaliste : la sécurité. La politique de George W. Bush s'inscrit également directement dans le prolongement de la politique du néo-wilsonien Ronald Reagan. On a que trop rappelé l'analogie entre les formules de l'« Empire du Mal » et de l'« axe du Mal », mélanges de réalisme et d'idéalisme.

Mais, à la différence de Woodrow Wilson, qui voyait dans le multilatéralisme et la coopération entre les nations le meilleur moyen d'assurer la sécurité internationale, l'Administration républicaine d'aujourd'hui fait le pari de la démocratisation et de la sécurisation du monde par les armes ; ce qui fait dire à Pierre Hassner que la politique étrangère de George W. Bush s'apparente à un « wilsonisme botté¹⁷ ». Elle n'est donc pas une anomalie historique, mais plonge ses racines dans les traditions politiques du pays.

15. « Ceci est un âge qui réclame un nouvel ordre des choses pour lequel la seule question est la suivante : ceci est-il bien ? Ceci est-il juste ? Est-ce dans l'intérêt de l'humanité ? », cité par G. Chaliand et A. Blin, *America Is Back : les nouveaux Césars du Pentagone*, Paris, Bayard, 2003, p. 107.

16. Discours du 1^{er} juin 2002 à West Point, cité par P. Hassner et J. Vaisse, *Washington et le monde. Dilemmes d'une superpuissance*, Paris, Autrement/CERI, 2003, p. 97.

17. P. Hassner, « Etats-Unis : l'empire de la force ou la force de l'empire ? », *op. cit.* [8].

Unilatéralisme et exacerbation du sentiment anti-américain

Une autre conséquence de la politique française, et il ne s'agit pas de la moindre, est d'avoir involontairement nourri la montée de l'anti-américanisme en France, dont les premières critiques visent le président des Etats-Unis, contribuant à la fabrication d'un « Bush émissaire¹⁸ ». Georges W. Bush serait ainsi dénué des qualités élémentaires qui font un chef d'Etat. Par ces critiques, les élites françaises projettent leurs propres critères de ce que doit être un homme d'Etat sur les réalités américaines. Les Etats-Unis ont ainsi pu se donner pour président un vendeur de chemises en la personne de Harry Truman ou un ancien acteur de cinéma avec Ronald Reagan. Pour autant, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, tous deux ont été de grands présidents en ce qu'ils ont su mener la politique qu'il fallait dans un contexte historique particulier. En d'autres termes, ils avaient le sens de l'Histoire. Le fait que ni l'un ni l'autre n'ait eu de bagage universitaire leur a pourtant valu d'être snobés par les élites politiques de leurs temps¹⁹. Il est encore trop tôt pour juger la politique de George W. Bush. Il convient seulement de garder ces quelques expériences historiques en mémoire et d'éviter toute conclusion hâtive.

Les secondes critiques s'adressent au contenu de la politique de George W. Bush. Rongés par une volonté hégémonique de mettre le monde en coupe réglée, voire de rechercher le fameux choc des civilisations pour réduire au silence le monde islamique, les Etats-Unis abuseraient de leur hégémonie. Nouvel « Empire du Mal », ils auraient perdu la raison en entraînant le monde dans une aventure improvisée pour des raisons obscures : conquête du pétrole, affairisme, haine de l'islam... Cette logique trouve son aboutissement, pour une partie de l'opinion, dans un étrange « ni-ni » : ni Ben Laden, ni Bush, ou sa variante : ni Saddam, ni Bush... Or, la politique de l'Elysée n'a, à l'évidence, pas favorisé la clarification du débat. Un tel amalgame revenait à nier les valeurs élémentaires porté par la plus grande démocratie du monde.

*
**

18. L. Cohen-Tanugi, 2003, *op. cit.* [2], p. 39.

19. R. D. Kaplan, *La Stratégie du guerrier. De l'éthique païenne dans l'art de gouverner*, Paris, Bayard, 2002, p. 58.

Deux principales conclusions semblent devoir être tirées de la crise irakienne. La première est que l'affaiblissement du multilatéralisme devrait singulièrement compliquer la gestion de l'après-guerre. Les Etats-Unis seront probablement tentés de gérer seuls l'après-guerre en Irak, sauf à ce que cette gestion soit rejetée par le peuple irakien, Washington se voyant alors contraint à une sortie multilatérale de la crise. A nouveau, la tentation de l'unilatéralisme est critiquable. Pour autant, comment s'étonner d'une telle position, les Etats-Unis ne faisant confiance à l'ONU et à leurs alliés ni pour gérer les conséquences d'un conflit dont ceux-ci n'ont pas voulu, ni pour gérer les incertitudes du monde de l'après-11 septembre ?

La seconde conclusion porte sur le devenir à moyen terme de l'Alliance atlantique. Quel sens est-il possible de donner à l'Alliance dans un contexte géopolitique bouleversé, à l'heure où les alliés européens aspirent à la parité politique avec les Etats-Unis ? Comme l'a montré Laurent Cohen-Tanugi, les valeurs partagées par les opinions publiques en Europe et aux Etats-Unis sont plus nombreuses que ne le laissent penser les divisions entre leurs dirigeants²⁰. Les peuples continuent à partager la même vision du monde et les mêmes craintes, et se considèrent toujours comme de solides alliés. Un sondage réalisé par le German Marshall Fund et le Chicago Council on Foreign Relations a montré que la majorité des Américains interrogés approuvait la guerre, à la condition qu'elle se fasse avec l'approbation et en compagnie des alliés²¹. L'opinion publique américaine ne rejette pas les principes de coopération, de respect de la légalité internationale, ce qui tend à la rapprocher des opinions publiques européennes. La question est alors de savoir si la défense des valeurs communes aux deux rives de l'Atlantique sera suffisante pour permettre de surmonter cette crise plus profonde qu'il n'y paraît. Rien n'est moins sûr.

La stratégie française a échoué puisque la guerre a eu lieu, que la victoire des Etats-Unis a été rapide, et que le tyran est tombé. La position de la France est fragilisée, celle-ci cherchant désormais à réintégrer le jeu en se rapprochant de la Grande-Bretagne, qui représente

20. L. Cohen-Tanugi, 2003, *op. cit.* [2], p. 204 et suiv.

21. Etude qui peut être consultée sur le site Internet du German Marshall Fund of the United States : <www.gmfus.org>.

aujourd'hui le seul trait d'union crédible entre les Etats-Unis et l'Europe. La reconstruction de l'Irak et la définition du rôle des Nations unies dans la gestion de l'après-guerre seront autant d'occasions de renouer les fils de la négociation avec Washington.

La politique française a sans doute également eu pour conséquence de nourrir le courant anti-américain dans l'opinion publique. Les effets des attaques à l'encontre de la politique des Etats-Unis sont désormais perceptibles dans l'opinion. Si la France a tout à gagner à être le premier soutien des pays arabes en Occident, a-t-elle vraiment intérêt à s'afficher ouvertement avec le président Bachar el-Assad, la Syrie ayant été le seul pays arabe à soutenir officiellement Saddam Hussein contre les Etats-Unis ? Probablement pas, sauf à affirmer une politique d'opposition systématique aux Etats-Unis.

Autre constat, celui de la faiblesse politique et stratégique de l'Europe. On peut certes la déplorer. Mais la réalité est là, mise en évidence par la politique française : l'Europe n'est rien sur le terrain de la puissance. Le chemin de la définition d'une politique de défense commune digne de ce nom est long. Ce n'est qu'à son terme que les Européens verront leurs vœux exaucés, faisant de l'Europe une superpuissance capable de rivaliser avec les Etats-Unis.

La crise irakienne aura enfin eu le mérite de mettre en évidence deux principes de base de la gestion multilatérale des relations internationales. Lorsque la régulation d'un système international dominé par une superpuissance sans rivale est confiée à une organisation internationale, l'équilibre coopératif ne peut être maintenu que si les objectifs poursuivis par cette superpuissance sont acceptés par la majorité des membres de la « communauté » internationale. En cas de divergences profondes entre la superpuissance et le rôle de la communauté internationale, seul un contrepoids à la superpuissance peut permettre d'éviter sa sortie du cadre multilatéral. En d'autres termes, un système multilatéral ne peut s'accommoder d'un déphasage stratégique persistant dans une situation d'asymétrie de puissance. Si le déphasage stratégique entre les Etats-Unis et l'Europe devait persister, seule une montée en puissance de celle-ci pourrait être de nature à maintenir les Etats-Unis dans le jeu multilatéral. ■